ASSOCIATION LA JOANNAISE DU GROS CAILLOU

Siège social : 11, rue Pierre Villey -75007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ARCADE FINANCE

128, rue de La Boëtie
75008 PARIS
Tél. : 01 45 73 63 91
Fax : 01 45 62 01 12
e-mail : contact@arcade-finance.fr

Mesdames, Messieurs, les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale dans le cadre des dispositions de l'article L 820-3-1 du code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JOANNAISE DU GROS CAILLOU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

ARCADE FINANCE

Membre de la Compagnie Régionales de Paris des Commissaires aux Comptes



Représentée par
Geneviève BRICE

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LA JOANNAISE DU GROS CAILLOU

11 RUE PIERRE VILLEY
75007 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2023

Sommaire

Attestation de Présentation _____ **1**

Bilan et Resultat Association _____ **2**

Annexes _____ **6**

Attestation de Présentation

ATTESTATION
d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise LA JOANNAISE DU GROS CAILLOU pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	56 231,18	Euros
subventions	189 329,45	Euros
participations & cotisations	68 226,16	Euros
résultat net comptable	7 003,27	Euros

Fait à PARIS
Le 25/06/2024

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet BF CONSEILS D'EXPERTS & ASSOCIES SARL

Bilan et Resultat Association

LA JOANNAISE DU GROS CAILLOU

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois) Net	%	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles							
. Frais d'établissement							
. Frais de recherche et développement							
. Donations temporaires d'usufruit							
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 388		1 388	2,47	1 388	4,80	
. Fonds commercial							
. Autres immobilisations incorporelles							
. Immobilisations incorporelles en cours							
. Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
. Terrains							
. Constructions							
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	35 968	35 968					
. Autres immobilisations corporelles	28 163	28 163	-0	0,00	-0	0,00	
. Immobilisations corporelles en cours							
. Avances & acomptes							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations financières							
. Participations et Créances rattachées							
. Autres titres immobilisés							
. Prêts							
. Autres							
TOTAL (I)	***65 519***	***64 131***	***1 388***	2,47	***1 388***	4,80	
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances							
. Créances clients, usagers et comptes rattachés							
. Créances reçues par legs ou donations							
. Autres	29 783		29 783	52,97	3 469	12,00	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	24 393		24 393	43,38	24 051	83,20	
Charges constatées d'avance	667		667	1,19			
TOTAL (II)	***54 843***		***54 843***	97,53	***27 520***	95,20	
Frais d'émission des emprunts (III)							
Primes de remboursement des emprunts (IV)							
Ecarts de conversion Actif (V)							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***120 362***	***64 131***	***56 231***	100,00	***28 908***	100,00	

LA JOANNAISE DU GROS CAILLOU

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité			28 446	98,40
. Autres				
Report à nouveau	-3 929	-6,98		
Excédent ou déficit de l'exercice	7 003	12,45	-32 375	-111,98
Situation nette (sous total)	3 074	5,47	-3 929	-13,58
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***3 074***	5,47	***-3 929***	-13,58
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 694	11,90		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	21 602	38,42	16 395	56,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	24 862	44,21	16 442	56,88
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	***53 157***	94,53	***32 837***	113,59
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**56 231**	100,00	***28 908***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

LA JOANNAISE DU GROS CAILLOU

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	65 466		48 822		16 644	34,09
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	189 327		165 808		23 519	14,18
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	2 767		10 341		-7 574	-73,23
Total des produits d'exploitation (I)	***257 560***		***224 971***		***32 589***	14,49
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	60 059		51 107		8 952	17,52
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	3 268		2 693		575	21,35
Salaires et traitements	144 538		152 998		-8 460	-5,52
Charges sociales	42 981		51 970		-8 989	-17,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	123				123	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***250 969***		***258 768***		***-7 799***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***6 591***		***-33 797***		***40 388***	119,50
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	412				412	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	***412***				***412***	N/S
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***412***				***412***	N/S

LA JOANNAISE DU GROS CAILLOU

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***7 003***	***-33 797***	***40 800***	120,72
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion		1 422	-1 422	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		***1 422***	***-1 422***	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		***1 422***	***-1 422***	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	257 973	226 393	31 580	13,95
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	250 969	258 768	-7 799	-3,00
EXCEDENT OU DEFICIT	***7 003***	***-32 375***	***39 378***	121,63

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 56 231,18€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 7 003,27 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Faits significatifs de l'exercice

Le taux d'occupation s'est élevé a 60,80% au titre de l'exercice 2024 contre 48.40% en 2023.

Evénements post clôture

Le taux d'occupation du 1er semestre 2024 atteint 70,59%.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions résultant du règlement n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 du CRC

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	29 783	29 783	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	667	667	
TOTAL GENERAL	**30 450**	**30 450**	

Montant des prêts accordés dans l'exercice	
Remboursements des prêts dans l'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 694	6 694		
Personnel et comptes rattachés	15 974	15 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 627	5 627		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	24 862	24 862		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**53 157**	**53 157**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	29 783
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**29 783**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 800
Dettes fiscales et sociales	12 561
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**16 361**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	667	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**667**	

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Participations familiales	65 466
Cotisations adhesions	2 100
Participations aux ateliers	660
Subvention Ville de Paris	129 882
Subvention CAF PSU	45 251
Subvention CAF PE	12 376
Subvention Covid	1 819
TOTAL	**257 554**

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1,00	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3,00	
Ouvriers		
TOTAL	**4,00**	